

Berne, 01 novembre 2024

## Les CFF, le syndicat et les associations du personnel prolongent les conventions collectives de travail jusqu'à fin 2028

---

Les conventions collectives de travail (CCT) actuelles des CFF et de CFF Cargo sont prolongées jusqu'à fin 2028. Les CFF et la communauté de négociation composée du SEV, de transfair, du VSLF et de l'ACTP sont parvenus à un accord concernant la prolongation des CCT après des négociations soutenues fondées sur des points de vue divergents.

En prolongeant les CCT jusqu'à fin 2028, les CFF continuent d'offrir à leur personnel des conditions d'emploi intéressantes et compétitives, ce qui répond à un souhait majeur des CFF et de la communauté de négociation. Vu la situation complexe sur le marché du travail et les défis financiers actuels, les CFF et la communauté de négociation reprendront les négociations début 2025. Il s'agira notamment de développer davantage les réglementations sectorielles de la durée du travail (BAR\*).

« Je me réjouis que nous puissions continuer à offrir à nos collaboratrices et collaborateurs des conditions d'emploi attrayantes. Néanmoins, les défis actuels nous poussent à chercher des solutions avec la communauté de négociation », explique Markus Jordi, responsable des Ressources humaines aux CFF.

« Avec ce prolongement, les conditions d'emploi sont assurées pour les années à venir. Il convient maintenant de les améliorer là où cela est nécessaire, dans l'esprit d'un partenariat social actif », résume Patrick Kummer, vice-président du SEV et responsable de la délégation de négociation du syndicat et des associations du personnel.

\* Les BAR relèvent de la responsabilité des divisions. Elles règlent des conditions particulières en matière de temps de travail pour certaines catégories de personnel. L'objectif est de faire évoluer ces réglementations afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des collaboratrices et des collaborateurs et des CFF.



Cordiales salutations

**Markus Spühler**

**Président**

**Association des cadres des transports publics**

[markus.spuehler@kvoev-actp.ch](mailto:markus.spuehler@kvoev-actp.ch)

Il vaut bien la peine d'être membre de l'Association des cadres !

Devenir membre / recruter un membre: Simplement cliquez ou scannez le code QR.



Ceci est une communication commune de la communauté de négociation.

